Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le 10 février à 19h00 au 720, rue Morin, McMasterville.

Présents : Mesdames Rachel Alizé

Suzanne Côté Kim Laramée Geneviève Ouellet Isabelle Plante Cathy Richard

Messieurs Robert Chauveau

Marc Fréchette Sylvain Giguère

Absents: Nathalie Chenette

Yani Deshaies

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement 9 décembre 2014
- 4. Suivi du procès-verbal
- 5. Grilles-matières 2015-2016 (approbation)
- 6. Autres points (approbation)

Validation des décisions prises à la séance extraordinaire du 29-01-2015

- 7. Critères de sélection de la direction d'établissement (adoption)
- 8. Autres points (adoption)
- 9. Lettre au ministre Bolduc (suivi)
- 10. Nouvelle école (suivi)
- 11.SDG utilisation de l'entrée principale le matin
- 12. Inauguration du parc-école
- 13. Prix de la persévérance
- 14. Camp de la Fondation Tim Horton
- 15.Correspondance
- 16.Droit de parole
 - 16.1 Parole à l'OPP
 - 16.2 Parole à la présidente
 - 16.3 Parole à la direction
 - 16.4 Parole aux enseignants (professionnel)
 - 16.5 Parole au responsable du SDG
 - 16.6 Parole au représentant du Comité de parents
 - 16.7 Parole aux membres de la communauté
 - 16.8 Parole au commissaire
- 16.9 Parole au public
- 17. Autres points
- 18. Clôture de la séance et date de la prochaine réunion

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Giguère constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Giguère fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Cathy Richard propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Rachel Alizé seconde.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 9 DÉCEMBRE 2014

Il y aura une correction au point 9 « Fusion des commissions scolaires » à la dernière phrase du premier paragraphe les mots – au premier ministre – seront enlevés.

Mme Isabelle Plante approuve le procès-verbal avec la modification au point 9 et Mme Cathy Richard seconde.

CE-14-15-26

Proposition adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2014

Au point 6 « Convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015» M. Chauveau nous informe que tous les élèves passent le test en éducation physique.

M. Marc Fréchette approuve et Mme Kim Laramée seconde.

CE-14-15-27

Proposition adoptée à l'unanimité

5. GRILLES MATIÈRES 2015-2016

M. Chauveau nous explique les modifications pour l'année scolaire 2015-2016.

Mme Cathy Richard propose et Mme Rachel Alizé seconde.

CE-14-15-28

Proposition adoptée à l'unanimité

6. AUTRES POINTS- VALIDATION DES DÉCISIONS PRISES À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29-01-2015

Il est proposé que M. Sylvain Giguère et Mme Isabelle Plante remettent une lettre au maire de McMasterville, M. Gilles Plante, le lundi 2 février 2015 au matin.

Cette lettre a pour but de manifester notre souhait de voir la construction d'une école de 21 locaux sur le terrain de l'école d'éducation internationale.

Il est proposé par M. Marc Fréchette et Mme Cathy Richard seconde.

CE-14-15-29

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par M. Yani Deshaies de tenir cette rencontre à huis clos, Mme Isabelle Plante seconde.

CE-14-15-30

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

M. Chauveau se retire. Les membres sont d'accord pour reconduire les mêmes critères de sélection élaborés l'année dernière.

Mme Isabelle Plante propose et M. Marc Fréchette seconde.

CE-14-15-31

8. AUTRES POINTS

Aucun

9. LETTRE AU MINISTRE BOLDUC (SUIVI)

M. Giguère nous fait la lecture d'un accusé de réception reçu de M. Jean-François Roberge, député de Chambly pour la Coalition Avenir Québec et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation.

10. NOUVELLE ÉCOLE (SUIVI)

Cet après-midi, M. Chauveau a communiqué avec Mme Vandemoortel, la directrice générale adjointe et il n'y a rien de nouveau dans le dossier, pour le moment. M. Chauveau reste positif.

M. Sylvain Giguère souligne le beau travail fait par les membres du CÉ dans le dossier de la nouvelle école.

M. Marc Fréchette tient à féliciter M. Giguère et Mme Plante pour leur dévouement et leur disponibilité. Tous les membres abondent dans le même sens.

Mme Isabelle Plante nous mentionne que les efforts faits dans ce dossier sont une belle réussite.

11. SDG - UTILISATION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE LE MATIN (SUIVI)

Tout fonctionne bien dans l'ensemble. Nous réévaluerons la situation à la prochaine rencontre, soit le mardi 17 mars.

12. INAUGURATION DU PARC-ÉCOLE

Après discussions avec les membres, il est convenu de permettre aux élèves d'utiliser le module de jeux situé dans la cour, à l'avant de l'école. M. Chauveau fera des démarches pour que l'entrée de la cour soit déneigée. Il nous rappelle toutefois que la surface absorbante n'est pas sécuritaire lorsque le sol est gelé.

M. Chauveau nous présente une ébauche de la plaque commémorative qui sera dévoilée lors de l'inauguration du parc-école qui aura lieu au mois de mai ou d'avril.

Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

13. PRIX DE LA PERSÉVÉRANCE

Le 27 février prochain, le commissaire M. Philippe Guénette, viendra remettre à deux élèves de $6^{\rm e}$ année de notre école un prix pour la persévérance

14. CAMP DE LA FONDATION TIM HORTON

Comme chaque année, M. Mathieu propriétaire du restaurant Tim Horton de McMasterville offre à 2 de nos élèves la chance de participer au Camp Tim Horton. Tous les frais sont assumés par la fondation Tim Horton. Cette année deux garçons de $5^{\rm e}$ année auront la chance de vivre cette expérience.

15. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

16. DROITS DE PAROLE

16.1 Parole à l'OPP

Mme Isabelle Plante (membre de CÉ et non de l'OPP) nous informe qu'elle a livré les jeux et les livres qu'elle avait récupérés pour l'école. Nous en profitons pour la remercier.

16.2 Parole à la présidence

M. Giguère a constaté qu'il doit y avoir certaines modifications sur le site internet de l'école. Les dates des rencontres des CÉ devraient être indiquées et la section réservée aux ordres du jour et aux procèsverbaux devra être mise à jour. M. Chauveau fera un suivi auprès de Mme Chenette puisqu'elle est responsable du site internet de l'école. De plus, M. Giguère nous fait part des commentaires reçus de certains parents au sujet des frais des sorties, au service de garde lors des journées pédagogiques. Il suggère d'être sensible à ces commentaires pour l'an prochain. Une comparaison des frais sera faite avec les autres services de garde de Beloeil. M. Giguère souhaite une belle semaine des enseignants.

16.3 Parole à la direction

Aucun commentaire.

16.4 Parole aux enseignants / professionnels

Rachel souhaite une belle semaine de relâche à tous.

16.5 Parole à la responsable du SDG

Aucun commentaire.

16.6 Parole au représentant du Comité de parents

M. Fréchette nous fait un résumé de la dernière réunion.

16.7 Parole aux membres de la communauté

Aucun membre.

16.8 Parole au commissaire

Le commissaire n'est pas présent.

16.9 Parole au public

Aucun public.

17. AUTRES POINTS

18. CLÔTURE DE LA RÉUNION ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

M. Giguère propose la levée de l'assemblée à 9h03. La prochaine rencontre se tiendra le 17 mars prochain à 19h00.

Sylvain Giguère Président Robert Chauveau Directeur

CÉ : Conseil d'établissement

CEE: Conseil des enseignants et des enseignantes

CSP: Commission scolaire des patriotes